



Pour reconquérir notre système de protection sociale solidaire

le 28 novembre 2012



Passons de la résistance à l'offensive

LES ENJEUX DU PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SECURITE SOCIALE

La protection sociale (*santé, retraite, famille, chômage...*) est une préoccupation très forte des salariés qui la classe au troisième rang de leurs priorités, juste derrière l'emploi et les salaires. **Le PLFSS 2013 n'est pas au rendez-vous des attentes de la population.** En effet, ni les retraités, ni les familles, ni les allocataires, ni les assurés sociaux ne sont pris en considération quant à leurs besoins en terme de protection sociale. Ce qui est annoncé, c'est la suppression de 15 000 emplois dans la santé, la remise en cause des conventions collectives, les fusions ou les fermetures d'établissements dans la Sécurité Sociale, les hôpitaux et les centres de santé. **Paris n'échappe pas à cette logique capitaliste, la désertification des structures de gestions, de soins et d'accueils impacte tous les arrondissements.**

LE CAPITALISME, C'EST PAS BON POUR LA SANTÉ



La protection sociale permet d'assurer à l'ensemble de la population une protection contre tous les aléas de la vie, de la perte d'autonomie.

Les diminutions de ressources (*maladie, maternité, invalidité, chômage*) peuvent être provisoires ou définitives, liées à

l'âge (*retraite, perte d'autonomie*), le résultat d'un accident de la vie ou du travail ou liées à un handicap (*aide à l'autonomie*). Loin d'être un coût, la protection sociale est une richesse, facteur de croissance économique et de développement, et de solidarité. Le financement de la protection sociale est confronté à une crise des recettes, et pas des dépenses comme tentent de nous le faire croire MEDEF et gouvernements successifs depuis 30 ans.

Depuis la création de la Sécurité Sociale, pilier de la protection sociale, le patronat et certains politiques n'ont eu cesse de s'attaquer à cette grande conquête du monde du travail. Au fil des ans, l'assuré social est devenu un «client» puis «un potentiel fraudeur». **Les gouvernements, comme celui d'aujourd'hui ont confirmé et accentué les politiques engagées :** exonérations des cotisations patronales, diminutions de la masse salariale dans les entreprises, smicardisation et appauvrissement des salariés, blocages des salaires, chômage de masse... **La mairie de Paris et les partis politiques doivent**

mettre en œuvre une véritable politique de protection sociale ou l'être humain est la priorité et non pas la spéculation financière et immobilière avec la vente du patrimoine de la protection sociale.

POUR UN BON FONCTIONNEMENT DE LA SECURITE SOCIALE A PARIS, L'URGENCE, LE VITAL, C'EST LE MAINTIEN DE L'ENSEMBLE DES CENTRES D'ACCUEILS DE PROXIMITE

Après la coupe sombre du précédent schéma directeur de la **Sécurité Sociale (2006-2009), 43 centres en 2005 à 22 aujourd'hui**, la direction projette dans le cadre de son nouveau projet d'entreprise 2010-2013, la fermeture supplémentaire de **8 points d'accueil aux assurés sociaux.**

L'avenir des salariés des 8 centres d'accueil est en danger. 4 centres pourraient fermer dans les mois à venir : Saint Charles 15^e, Butte aux Cailles 13^e, Leclerc Orléans 14^e, Jouffroy Tocqueville 17^e. Le centre de santé de la CRAMIF 19^e est lui aussi attaqué, il y a danger pour les usagers qui sont souvent en situation de forte précarité et pour les personnels.

Le projet scandaleux de la direction dans sa quête de rentabilité financière veut abaisser la masse salariale et la réponse aux besoins des assurés sociaux. Ce qui va dégrader les conditions de travail des agents et aggraver les conditions d'accueil et de traitement des dossiers des usagers.

La **CAF** est dans la même logique, l'agence du Pot de Fer 5^e pourrait fermer, celle du 13^e sera en travaux. **Nous appelons les allocataires à une extrême vigilance sur les cinq centres parisiens.**

Pôle emploi veut aussi **fusionner ou fermer 25 agences**, cela a déjà commencé avec l'agence Daviel dans le 13^e. Quelle protection sociale pour les privés d'emplois demain ?



L'APHP PILIER DE L'OFFRE PUBLIQUE DE SOINS A PARIS.

Depuis l'application de la Loi Hôpital Patients Santé Territoires (HPST), **la CGT dénonce les dispositions de cette loi** contraire au droit fondamental de la protection de la santé. Cette loi place la santé dans un système de rentabilité à court terme et, par conséquent, va à l'encontre de la santé publique.

Cette loi accroît les inégalités, met en place un système de santé à double vitesse et un système de passerelles public-privé où l'argent public est utilisé pour financer les entreprises privées.

La direction de l'APHP applique les directives gouvernementales et de son outil l'Agence Régionale de Santé.

Plusieurs hôpitaux sont en danger : l'Hôtel-Dieu, la Pitié Salpêtrière et Fernand Vidal, d'autres sont confrontés à des restructurations et des fermetures de services : Saint Antoine, Trousseau. Les parisiens sont confrontés à une diminution importante de l'offre de soins et de l'accès aux soins de qualité. **Si l'Hôtel-Dieu fermait, ce serait 9 arrondissements parisiens sans hôpital public.**



LES HOPITAUX PUBLICS DE PSYCHIATRIE UN ATOUT MAJEUR POUR LES FAMILLES ET LES MALADES.

Les Communautés hospitalières de territoire constituées, sous l'impulsion des gouvernements de droite précédents et non remises en cause par celui en place actuellement, sont dans une logique ne partant ni des besoins de la population, ni de la facilité d'accès aux soins des malades, mais uniquement de considérations économiques et de rentabilité financière.

La communauté hospitalière de territoire en psychiatrie parisienne va au-delà des objectifs clairement affichés de réduction de l'offre des soins que permettront les regroupements d'établissements, la mutualisation des moyens financiers, humains et matériels. 5 hôpitaux constitueront cette CHT (Perray-Vaucluse, Sainte Anne, Maison Blanche, l'ASM 13 et les hôpitaux de Saint Maurice). Le but de la CHT : se situer en concurrence de l'APHP, lui prendre des activités, puis en céder au privé lucratif.

Avec les CHT de psychiatrie on fait un pas de plus pour l'intégration totale de la psychiatrie dans la loi Bachelot. Le soin, la médecine de proximité et l'accueil des familles sont en danger. Ne pouvait-on pas imaginer à l'inverse que les secteurs de psychiatrie aient pu servir de modèle à une nouvelle organisation hospitalière, en particulier pour les urgences, au plus près des besoins de la population ?

D'AUTRES SECTEURS DANS NOTRE SYSTEME DE PROTECTION SOCIALE SONT EN DANGER

Le régime spécial des cheminots est de nouveau attaqué, celui-ci pourrait perdre sa délégation de gestion des prestations familiales qui est gérée par la SNCF via ses agences familles ou siègent les représentants du personnel. Si la CNAF récupérait ce budget, ce serait la fermeture des agences familles et d'une partie du service d'action sociale en lien avec la branche famille et les emplois concernés. **Les services publics parisiens sont confrontés aux mêmes décisions de la Sécurité Sociale**, perte de la délégation de Sécurité Sociale, disparition du contrôle des représentants du personnel et fermeture des mutuelles. **Les finances publiques sont, elles aussi, dans le collimateur**, celles-ci gèrent la trésorerie de l'APHP et la fermeture de ce service, se situant au siège de l'APHP avenue Victoria, entraînerait la perte de la gestion publique et de nouveaux redimensionnements de services.

LA PROTECTION SOCIALE EST A NOUS

L'ensemble de notre système de protection sociale est attaqué. La réponse aux attaques doit être collective, nous sommes tous des assurés sociaux. Le capital ne doit pas s'emparer du budget de notre protection sociale solidaire.

La protection sociale solidaire, son financement par le travail et les richesses créées par les travailleurs, appartient aux assurés sociaux.

Pour une véritable politique de protection sociale à Paris
Mobilisons-nous le 28 novembre 2012

(demande d'audience, dépôt de pétitions et prises de paroles)

RDV à 11 h 30 à l'Hôpital Hôtel Dieu

pour se rendre en **MANIFESTATION** à l'Hôtel de Ville

RASSEMBLEMENT à 14 h au CA de la CPAM

21 rue Georges-Auric 75019 PARIS métro Ourcq